

2011/3694 - Attribution d'une subvention de 24 000 euros à l'Association du Village des Créateurs du Passage Thiaffait - Approbation d'une convention (Direction de l'Economie du Commerce et de l'Artisanat) (BMO du 15/08/2011, p. 1686)

Rapporteur : Mme FONDEUR Marie-Odile

Mme FONDEUR Marie-Odile, rapporteur : Monsieur le Maire, mes chers Collègues, ce rapport concerne l'attribution d'une subvention de 24.000 euros à l'Association du Village des Créateurs du passage Thiaffait. Ce Village des Créateurs est un véritable tremplin pour les talents de demain en matière de mode, design et déco. Activateur de réseaux, créateur d'opportunité, il contribue à la dynamique commerciale et économique des pentes de la Croix-Rousse et à l'ensemble de la Ville à travers les actions menées tout au long de l'année.

Aujourd'hui, 30 entreprises « mode-déco-design » sont implantées et depuis la création 140 entreprises ont été soutenues dont 102 sont encore en activité. Le Village des Créateurs contribue également au rayonnement de la Ville de Lyon au travers de son site internet, de son blog, des articles dans la presse régionale, nationale et internationale.

Un développement des moyens d'actions du Village est essentiel pour lui permettre d'élargir l'offre sur les filières « mode et design » et pour répondre aux attentes des acteurs de ces filières en amont et en aval de la création.

La Ville de Lyon, partenaire depuis de nombreuses années, souhaite poursuivre son soutien, car son action s'inscrit dans la politique municipale à la fois d'animation commerciale et d'appui aux filières économiques lyonnaises.

Avis favorable de la Commission sur ce dossier.

Mme BALAS Laurence : Monsieur le Maire, mes chers Collègues, à l'occasion de cette délibération que nous voterons, je souhaite vous interroger sur un dossier connexe qui est celui de l'implantation ratée de l'école ESMOD dans l'ancien central téléphonique de la rue Burdeau.

Après que vous ayez indiqué en mai, lors de votre réunion bilan des 1^{er} et 4^e arrondissements que ce projet était retardé, voilà que nous apprenons la semaine dernière, non pas par vous Monsieur le Maire -c'est vrai que vous communiquez d'avantage sur les bonnes nouvelles que sur les mauvaises- mais nous apprenons donc par la presse que cette implantation ne se fera pas.

Pourtant, le 7 janvier 2010, vous aviez fait de cette annonce un scoop lors des vœux de Mme le Maire du 1^{er} et lors du comité de pilotage des pentes, le 2 février dernier, vous l'aviez à nouveau évoqué. Alors oui, une entreprise comme ESMOD a pu se lasser d'attendre 20 mois sans voir son dossier avancer ! Je rappelle qu'elle prévoyait d'investir près de 2 M€ !

J'avoue être choquée par la différence entre vos paroles et vos actes. A vous entendre, Lyon et le Grand Lyon seraient le paradis sur terre pour les entrepreneurs qui veulent s'implanter ou se développer. Mais la réalité, dans un certain nombre de cas, est moins belle ! Mme Gelas évoque une situation kafkaïenne dans les journaux ces jours ci, je ne sais pas, mais il serait bien, en tout cas, que de tels dossiers soient examinés de manière professionnelle et plus rapide, et ne traînent pas ainsi pour aboutir à un échec regrettable.

Et je me fais le relais, à cette occasion, de ma Collègue Fabienne Levy, élue du 1^{er}, pour vous interroger sur vos intentions réelles vis-à-vis de cet arrondissement car entre le remonte-pentes de la ficelle très vite abandonné, l'aménagement de l'amphithéâtre des 3 Gaules reporté aux « calendes grecques », les allers-retours sur la

Halle de la Martinière et maintenant ce tête à queue sur ESMOD, il y a de quoi se poser des questions...

Comme nous n'osons pas penser qu'il s'agit de régler des comptes internes à votre majorité, nous aimerions des explications sur vos intentions dans cet arrondissement.

Mme PERRIN-GILBERT Nathalie, Maire du 1^{er} arrondissement : Avec un peu d'humour, si vous me le permettez Monsieur le Maire, je dirais qu'il en est ainsi de certaines victoires : à force de les anticiper et de les fêter avant qu'elles n'aient lieu, parfois on passe à côté du résultat escompté !

Concernant ESMOD, évidemment je regrette l'échec de l'installation, car il faut appeler « un chat, un chat ». Depuis 2005 en tant que Maire d'arrondissement j'ai travaillé sur la venue d'ESMOD au sein du 1^{er}, car il me semblait que cet arrondissement de centre ville, avec son ouverture aux étudiants, avec son inter-culturalité, avec la proximité du Village des Créateurs au cœur de la filière mode, était l'arrondissement idéal pour accueillir ESMOD. Avec Alain Boix, le directeur d'ESMOD Lyon, nous avons visité plusieurs locaux et c'est le central Burdeau qui nous semblait particulièrement adapté pour accueillir l'école.

Ont suivi un certain nombre de visites sur place, avec Nadine Gelas et David Kimelfeld par exemple, puis la venue du PDG du groupe ESMOD, M. Nino, que vous aviez alors très bien accueilli Monsieur le Maire, et qui avait alors confirmé son « coup de cœur » pour le site. Il est également vrai -comme l'a rappelé Madame Balas- que vous aviez annoncé Monsieur le Maire, alors que le compromis n'était pas encore signé, l'installation d'ESMOD sur le 1^{er}, lors des vœux publics du 1^{er} arrondissement en janvier 2010.

Je crois que le « coup » pour parler familièrement est rattrapable, pour avoir discuté encore très récemment avec l'équipe de direction de Paris et de Lyon. Ils ont confirmé d'une part leur obligation de déménager de leurs locaux actuels car ces derniers sont trop exigus, qu'ils ne pourront pas mettre en conformité pour 2015. Ils ont aussi confirmé leur souhait de venir s'installer sur le 1^{er}, car ils sont convaincus de la cohérence et de la pertinence à venir s'installer là. Je crois que pour pouvoir de nouveau travailler correctement avec ESMOD, il faudrait mettre les « choses à plat », ne pas dire « c'est de leur faute » ou bien « ils n'étaient pas si décidés que cela ». Il faut savoir reconnaître que le Grand Lyon -le Directeur Général des Services actuel n'était pas encore là- a commis une erreur sur ce dossier, a perdu du temps en 2010... -et alors ? cela peut arriver !-.

Il est vrai aussi qu'ESMOD sur le premier semestre 2011 a commencé à se poser des questions, que le contexte économique et financier, le taux des prêts, n'étaient plus tout à fait les mêmes non plus et qu'ils se sont peut-être découragés. Il y a eu un courrier qui vous avait été adressé aussi au printemps 2011, sur lequel il n'y a pas eu une réponse très rapide, j'avais dû vous alerter, Monsieur le Maire.

Je crois que quand il y a un coup de cœur, quand une PME décide de s'installer, il ne faut pas rater l'occasion. Vous le savez mieux que moi, vous qui avez transformé le quartier de Vaise et le 9^e à l'époque, vous qui transformez Lyon aujourd'hui.

En tant que Maire d'arrondissement, je réaffirme ma volonté forte que cette école s'installe sur le 1^{er}, je réaffirme toute la pertinence de ce projet, je réaffirme que c'est complètement nécessaire pour renforcer le projet de développement économique du bas des Pentes. Et je me propose que nous rencontrions (et je crois qu'un courrier ou une invitation est en train de partir de votre Cabinet, Monsieur le Maire), le PDG, M. Nino et que nous remettions ce dossier sur la table, il est encore temps, soit au sein du local de la rue Burdeau, soit dans d'autres locaux. Je vous ai adressé un mail, Monsieur le Maire, il y a environ une dizaine de jours pour vous soumettre deux autres localisations sur le 1^{er}.

Je vivrais comme un échec effectivement pour l'ensemble de notre équipe municipale et communautaire qu'ESMOD ne vienne pas s'implanter sur cet arrondissement.

Je vous remercie.

M. KIMELFELD David, Maire du 4^e arrondissement : Monsieur le Maire, chers Collègues, quelques mots sur ESMOD.

Mme PERRIN GILBERT Nathalie : En tant que Maire du 4^e ou Vice Président du Grand Lyon ?

M. LE MAIRE : Jusqu'à présent, Madame Perrin, c'est moi qui donne la parole.

M. KIMELFELD David : Non, en tant que Vice Président du Grand Lyon puisque M. le Maire me donne la parole.

D'abord, sans rentrer dans des détails techniques mais que nous tenons à la disposition des plus intéressés, nous avons -temporairement- un dossier complexe notamment avec la présence –ça a été relaté dans la presse- d'une antenne qui nous obligeait à des négociations qui sont aujourd'hui abouties avec un opérateur pour trouver un autre lieu d'atterrissage. Et puis surtout, une situation économique dégradée avec une augmentation forte des devis proposés à ESMOD puisque les entreprises entre le premier devis et le devis d'il y a quelques mois, c'est plus de 400 000 euros sur la rénovation, sur la construction. Et puis une augmentation, vous l'avez dit, Madame le Maire, des taux pour emprunter, pour faire cette acquisition.

C'est cette situation qui a fait, je crois, douter légitimement ESMOD et qui l'a fait renoncer à ce jour. Je dis à ce jour parce que les choses ne sont jamais dans ces dossiers complètement terminées.

Alors effectivement, on peut s'agacer, on peut chercher des coupables, on peut pointer les carences des uns, des autres. Mais ça ne fait pas avancer le dossier.

Ce que je peux attester simplement de ma place au Grand Lyon, les services du Grand Lyon avec Nadine Gelas et à la Ville avec les services de Gilles Buna, tout le monde s'est mobilisé. D'ailleurs, qui aurait intérêt à ralentir ce dossier ? Personne.

ESMOD, vous l'avez dit, a vocation à être à la Croix-Rousse et en particulier, sur le 1^{er} arrondissement. Nous avons repris avec eux le dossier pour les accompagner dans cette démarche. Nous n'avons pas rendu les armes, que ce soit Nadine Gelas ou que ce soit Isabelle Gleize, particulièrement intéressée à double titre comme élue du 1^{er} arrondissement et comme directrice du Passage Thiaffait.

Monsieur le Maire, les difficultés ne doivent pas nous entraîner à la mélancolie ou à la colère. Les difficultés ne doivent pas nous faire reculer mais faire ce que nous vivons aujourd'hui sur le bas des Pentes. Nous aurons en présence de Mme le Maire du 1^{er} arrondissement et avec Marie-Odile Fondev, un comité de pilotage le 7 octobre où nous aurons à valider de nouvelles implantations sur le secteur du bas des Pentes.

Je peux d'ores et déjà dire, en accord avec Marie-Odile Fondev, car cela a été expertisé par les chambres consulaires, par les services de la Ville, par la DECA, que certaines candidatures sont solides et que l'on peut penser que nous verrons dans les prochains mois s'implanter sur ce secteur, je le livre comme ça, une épicerie bio d'environ 150 m², un magasin de jouets, un espace de coworking, un créateur lumières et un certain nombre d'autres entreprises issues notamment du passage Thiaffait.

Nous avons enfin et nous en avons parlé souvent, la main sur un local très stratégique qui va nous permettre de finaliser les négociations avec des grandes enseignes alimentaires.

Ce dossier avance, Monsieur le Maire, nous n'avons jamais baissé les bras. Comme le disait Edouard Herriot « *on ne jette jamais de pierres qu'aux arbres qui portent des fruits* ». Et ce travail commence à porter ses fruits. J'espère qu'il le fera pour le plus grand bien des habitants du 1^{er} arrondissement et pour les Lyonnaises et les Lyonnais.

Je vous remercie.

Mme PERRIN-GILBERT Nathalie : Je n'ai ni mélancolie, ni colère. J'ai juste détermination, détermination à vouloir qu'ESMOD s'installe sur l'arrondissement, comme ils nous en ont fait la proposition. Je dis aussi (parce que je l'ai entendu ici ou là) que si on dit « *ESMOD n'est pas venue parce que ses dirigeants n'avaient pas vraiment envie de venir* », alors on enterre le dossier. Si on dit « *OK, la situation économique n'est pas la même qu'en 2009* » et qu'il faut revoir le dossier avec le directeur d'ESMOD, alors on a des chances de trouver une solution. Je suis d'accord avec vous, tout le monde a intérêt à ce qu'ESMOD arrive et s'installe sur cet arrondissement. Pourquoi ? Parce que c'est une belle arrivée d'emplois et d'activités pour tout l'arrondissement.

D'autre part et je tiens à le dire ici parce que les sous-entendus ne me plaisent pas, quand Mme Isabelle Gleize travaille sur le dossier ESMOD, elle le fait en tant que Conseillère d'arrondissement et Conseillère municipale. Elle n'a pas de double casquette quand elle est ici. Je préfère le dire très clairement.

Et donc, je demande une réponse à ma question, Monsieur le Maire : allons-nous rencontrer ensemble M. Nino, PDG d'ESMOD pour remettre à plat avec lui le dossier ?

M. LE MAIRE : Madame Perrin, il ne suffit pas de dire « je veux » pour que les choses se réalisent. Je crois que dans cette agglomération, on voit comment elle a bougé. Je vais vous dire : je vais reprendre directement en main les choses qui sont sur le 1^{er} arrondissement. Parce que si vous avez des reproches, on pourrait avoir des regrets. Quand j'étais Maire du 9^e arrondissement, je ne demandais à personne le soin de transformer l'image de cet arrondissement.

Avec celles et ceux qui le veulent, nous allons transformer le 1^{er} arrondissement, sans rien dire, doucement, tranquillement, sans parler mais nous le transformerons pour les habitants.

Mme PERRIN-GILBERT Nathalie : Vous n'avez pas répondu à ma question !

M. LE MAIRE : Je mets aux voix les conclusions de mon rapport. Il n'y a pas d'opposition ? Elles sont adoptées.

(Mmes Fondeur et Gleize ne prennent pas part au vote en application de l'article L 2131-11 du Code Général des Collectivités Territoriales.)

(Adopté.)